

**DEPARTEMENT de l'EURE**  
**CANTON de ST ANDRE de l'EURE**  
**COMMUNE de MESNIL sur l'ESTREE**

**ARRÊTÉ DU MAIRE N° A-20240406**

**ARRETE MUNICIPAL DE CIRCULATION**

Le Maire de la Commune de Mesnil sur l'Estrée,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses Articles L.2212-2, L.2213-1 ;

**Vu** le Code de la route ;

**Considérant** la demande de la société TEAM RESEAUX, représentée par Valérie BROUSSE, en date du 10 avril 2024 demandant un arrêté de circulation d'une durée de 30 jours à compter du 21 mai 2024 afin de procéder aux travaux de terrassement avec pose d'un coffret Enedis pour branchement électrique au numéro 11 C de la Route de Toisley ;

**Considérant** qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique aux alentours et sur son parcours ;

**Vu** l'intérêt général ;

**ARRÊTE**

**Article 1 :** à compter du mardi 21 mai 2024 et jusqu'au vendredi 21 juin 2024, de 8h30 à 17h00, la circulation des véhicules entre le numéro 9 et le numéro 13 de la Route de Toisley, sera règlementée selon les prescriptions suivantes :

- le stationnement et le dépassement des véhicules légers et des poids lourds sera interdit,
- la vitesse de circulation sera réduite à 30 km/h sur la zone de travaux,
- la circulation se fera sur une demi-chaussée,
- la société, chargée des travaux, veillera à laisser passer les véhicules de transports scolaires et engins agricoles,
- la signalisation nécessaire sera mise en place et assurée par la société TEAM RESEAUX, 28 rue d'Avrilly à Evreux (27000), chargée des travaux.

**Article 2 :** le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

**Article 3 :** Monsieur le Maire de la commune de Mesnil-sur-l'Estrée, Monsieur le Chef de la brigade de Gendarmerie de Nonancourt, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Article 4 :** le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Rouen (53 avenue Gustave Flaubert 76000 ROUEN) dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur. Le Tribunal Administratif peut être également saisi par l'application « Télérecours Citoyens » accessible via la plateforme [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Ampliation en sera adressée à :**

- Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de Nonancourt,
- Agglomération Evreux Portes de Normandie,
- Service Départementale d'Incendie et de Secours de l'Eure,
- Société TEAM RESEAUX.

Fait à Mesnil sur l'Estrée, le 10 avril 2024.  
Le Maire, Fabrice BOSSUYT.

